

Les chrétiens arabes d'Orient : présence et conditions d'avenir

Antoine Fleyfel

Moyen-Orient, octobre-décembre 2013

L'ampleur des crises qui traversent le Moyen-Orient révèlent de violents conflits dont les acteurs sont les différentes franges religieuses, politiques et confessionnelles de l'islam. Pourtant, les difficultés qu'affrontent les chrétiens d'Orient, une communauté estimée à environ 10 millions de personnes en 2013 et présente dans l'ensemble des pays arabes de la région, ne sont pas moindres : l'instabilité politique en Égypte et la guerre syrienne les touchent de plein fouet.

L'expression « chrétiens d'Orient » est ambiguë. L'histoire du concept et les différents contenus qu'on lui assigne en compliquent la compréhension. Nous aurions préféré nous en passer, mais son utilisation désormais généralisée nous en empêche. Soulignons cependant le fait que presque à chaque fois qu'il est question des « chrétiens d'Orient », on parle d'une manière plus précise des « chrétiens arabes », c'est-à-dire les citoyens chrétiens des six nations du Proche-Orient arabe, à savoir : le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, l'Égypte et les Territoires palestiniens, liste à laquelle on peut ajouter Israël (*cf. carte*). Le qualificatif d'« arabes » n'est ni ethnique, ni politique, ni religieux, mais culturel et national. Ces chrétiens sont dans leur écrasante majorité de culture et de langue arabe ; et ils appartiennent, exception faite de l'État hébreu (1), à des pays arabes. Ainsi, c'est précisément d'eux qu'on parle lorsque qu'on utilise l'expression « chrétiens d'Orient », sans toutefois exclure le fait que ceux de Turquie, d'Iran ou d'autres pays de la région peuvent être appelés de la sorte.

La réalité des « chrétiens arabes » est variée ; elle dépend de la diversité des contextes politiques dans lesquels ils sont présents. Ainsi, tout discours qui en traite comme un phénomène uniforme est à écarter. La situation des Libanais n'a effectivement rien à voir avec celle des Égyptiens ou des Irakiens. Selon les différents États, ils sont bien ou mal représentés politiquement ; dans un pays ils vivent des difficultés alors qu'un autre les protège ; certains régimes les considèrent comme partenaires et d'autre agissent avec discrimination ; de certaines régions ils fuient et dans d'autres ils prospèrent. Enfin, ces chrétiens subissent en général des tensions, des bouleversements et des circonstances qui sont presque identiques pour tous, même si leur présence répond parfois à une logique politique et sociale propre. Cependant, au moins cinq traits concernent la majorité des « chrétiens arabes » : la grande diversité de leurs Églises et leurs histoires conflictuelles ; l'appartenance à l'arabité en tant que donnée culturelle et civilisatrice ; le partage de la terre avec l'islam ; le rapport à la cause palestinienne, ainsi que les conséquences du conflit israélo-arabe ; le rapport historique, heureux ou malheureux, avec l'Occident. Ces traits ont des répercussions évidentes sur leur présence et permettent de se faire une idée des défis que les « chrétiens arabes » auraient à relever pour l'avenir de leur présence au Machrek.

Géographie confessionnelle du Liban et de la Jordanie

Considéré comme le refuge des chrétiens en Orient, le Liban est un pays au système politique élaboré pour protéger les minorités, notamment les chrétiens. La formule protectrice dite « régime confessionnel » repose sur le Pacte national établi en 1943 entre chrétiens et musulmans. L'un de ses principes majeurs suppose la répartition du pouvoir entre les communautés religieuses : le président de la République et le chef de l'armée doivent être maronites, le Premier ministre sunnite et le président de la Chambre des députés chiïte. Jusqu'à l'accord de Taëf de 1989, qui mit fin à la guerre civile (1975-1990), les chrétiens jouissaient d'une prééminence politique, notamment à travers les compétences du chef de l'État. Celui-ci avait de larges privilèges en matière de pouvoirs exécutifs et législatifs, mais le texte de Taëf en transféra la majorité au Conseil des ministres et au Parlement. La période d'occupation syrienne (1990-2005) n'arrangea guère les choses et priva les chrétiens de toute participation sérieuse à la gouvernance du Liban, où le pouvoir politique des sunnites et des chiïtes prit une considérable ampleur. En 2013, ils exercent une certaine influence, notamment avec le Bloc du changement et de la réforme, coalition qui représente le Courant patriotique libre de Michel Aoun et ses alliés.

Les Églises, témoins d'une grande vitalité, notamment la maronite (2), jouent toujours un rôle déterminant à bien des égards : universités, écoles, hôpitaux, centres de recherche et de dialogues, politique, maisons d'édition, médias, presse, patrimoine, etc. Par ailleurs, les chrétiens détiennent toujours un pouvoir économique considérable. En l'absence de recensement officiel, il est difficile d'avancer des chiffres fiables, mais les chrétiens représenteraient un peu moins de 40% de la population. Même si l'avenir des Libanais chrétiens n'est pas sombre, il dépend dans une large mesure des conséquences du conflit fratricide qui oppose le sunnisme et le chiïsme politiques en Orient.

Les Jordaniens chrétiens sont parmi les moins connus. Si les autorités veillent, peu ou prou, sur ses eux, il existe des difficultés et des craintes de plus en plus amples face à une « islamisation » de la société. Le royaume est une monarchie héréditaire dotée d'un système gouvernemental. Même si sa religion est l'islam, l'État se porte garant de la liberté de culte et de religion, et reconnaît les communautés chrétiennes qui jouissent d'une certaine autonomie de droit privé. Ce positionnement de principe est pour les chrétiens source d'épanouissement, d'autant qu'il est complété par diverses mesures politiques « rassurantes ». Ainsi, ils sont surreprésentés au Parlement : sur les 60 sièges de la chambre haute, le roi nomma en 2010 six chrétiens (10%), presque trois fois leur poids démographique. Sur les 150 sièges de la chambre basse, 10 sont occupés par des chrétiens en 2013 (6,6 %).

Les estimations les plus optimistes avancent que les Jordaniens chrétiens seraient un peu moins de 4% de la population. La Jordanie reconnaît onze Églises qui forment un Conseil consultatif du gouvernement pour toutes les affaires chrétiennes. Les trois plus importantes sont la grecque orthodoxe, la grecque catholique et la latine. Elles témoignent d'un grand engagement social, notamment sur le plan de l'éducation. Par ailleurs, la communauté chrétienne détiendrait une partie considérable de l'économie jordannienne. Toutefois, elle éprouve divers malaises. Parmi les causes les plus importantes, nous pouvons citer le transit

de nombre d'Irakiens chrétiens fuyant leur pays, la radicalisation islamiste de certaines franges de la société et l'absence de l'enseignement religieux dans les écoles publiques pour les élèves chrétiens.

L'Irak et la Palestine, lieux de souffrances et de résistance

La situation catastrophique vécue par les Irakiens chrétiens depuis l'invasion américaine de 2003 n'est pas le premier événement ayant causé un exode. Ils vécurent différents revers de ce genre durant l'histoire, pendant la période britannique (1914-1958) et celle du parti Baas (1968-2003). Ainsi, entre 1980 et 1988, ils subirent les conséquences de la guerre avec l'Iran (on estime à 10 000 les chrétiens irakiens morts sur le front), et souffrirent ensuite la politique restrictive de Saddam Hussein qui, en quête de légitimité, se recentra sur l'identité arabe et islamique du pays. Depuis l'occupation américaine en 2003, ils sont victimes d'assassinats et d'incidents graves, d'intimidations, des facteurs incitant au repli ou à l'exil. Toutefois, nombreux sont ceux qui restent certains relèvent le défi de la présence : en 2013, les chrétiens représenteraient entre 1 % et 1,5 % de la population. Les chaldéens (catholiques) sont les plus nombreux (plus des deux tiers) ; ils sont suivis par les syriaques et les assyriens. La Constitution de 2005, selon laquelle l'islam est religion d'État, leur offre des garanties culturelles et religieuses. Cependant, aucun quota ne leur est réservé au Parlement. L'interminable situation d'insécurité soulève de sérieuses inquiétudes quant à leur avenir.

En Terre sainte, c'est-à-dire sur le territoire correspondant à l'ancien mandat britannique de Palestine (1920-1948), les chrétiens subissent les lourdes conséquences du conflit, notamment dans les Territoires occupés. Suite au partage de 1947, de violents affrontements opposèrent juifs et arabes, ce qui rapprocha les chrétiens et les musulmans palestiniens qui subirent ensemble les exodes et les guerres. Certains firent partie intégrante de la résistance, dont des figures importantes, comme le prêtre latin Ibrahim Ayad, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), l'évêque grec catholique Hilarion Capucci, les orthodoxes Georges Habache, fondateur du Front populaire de libération de Palestine (FPLP), et Nayef Hawatmeh, du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP). Cependant, l'engagement chrétien ne se limite pas aux domaines politiques et idéologiques, beaucoup moins importants au XXI^e siècle. Les Églises, à travers diverses figures et centres de recherches, sont engagées pour le dialogue et sont porteuses d'une mission sociale et éducative majeure. Leur engagement pour la cause palestinienne trouve sa meilleure expression dans le document *Kairos-Palestine* (2009).

Treize communautés chrétiennes sont reconnues par les autorités palestiniennes et israéliennes. Les Églises grecques orthodoxes et catholiques ont le plus de fidèles ; l'Église latine arrive en troisième rang. En 2013, dans les Territoires occupés, les chrétiens représentent environ 1,4% de la population, et en Israël 2,1%. La Loi fondamentale de l'Autorité palestinienne offre des garanties confessionnelles de droit privé aux chrétiens qui se trouvent surreprésentés au Parlement : sur les 66 députés, six doivent obligatoirement être chrétiens. De son côté, l'État hébreu, qui reconnaît la liberté de conscience et de culte, n'offre aucune garantie de représentativité politique.

L'Égypte et la Syrie : la citoyenneté face au conflit

Les Égyptiens chrétiens sont les champions de la démographie en valeur absolue : représentant presque 8 % de la population, ils seraient presque sept millions. Ainsi, deux chrétiens sur trois au Machrek arabe sont Égyptiens. Cependant, leur problème principal réside dans le fait qu'ils ne participent pas à la gouvernance de leur pays à hauteur de leur poids démographique, ni même historique. Au contraire, ils subissent une situation de sous-citoyenneté, notamment sous Gamal Abdel Nasser (1954-1970), les reléguant à un rang politique et social secondaire par rapport au citoyen type, le musulman sunnite. Cela fait du combat pour la citoyenneté leur cause par excellence, laquelle fait face à nombre de difficultés, notamment des violences qu'ils subissent depuis les années 1970.

Il existe plusieurs Églises en Égypte, mais la plus importante est la copte orthodoxe, qui représente 90 % des chrétiens. Elle est suivie par la copte catholique et la copte protestante. Les renouveaux monastiques et spirituels successifs menés au sein de l'Église copte orthodoxe – sous l'égide des deux papes, Cyrille VI et Chénouda III – à partir des années 1960 en firent une communauté vivante. Néanmoins, le revers de la médaille est un vécu de foi beaucoup plus déterminé par la piété que par la recherche théologique critique, ainsi que par une cléricatisation accrue.

Les différentes Constitutions témoignent de la problématique citoyenne et d'une tension entre une Égypte laïque et une autre islamique. Tous les textes ont jusque-là souligné l'égalité des citoyens devant la loi « en droits et en devoirs publics, sans distinction de sexe, d'origine, de langue, de religion ou de dogme ». Cependant, ce principe se heurte toujours à l'article 2 qui stipule : « L'islam est la religion de l'État, la langue arabe sa langue officielle, les principes de la loi islamique constituent la source principale pour légiférer ». Ainsi prend place une tension entre citoyenneté et islamité qui se manifeste par un statut de sous-citoyenneté pour les chrétiens. Ceux-là se trouvent presque exclus des hauts postes de la fonction publique et largement sous-représentés : dans l'Assemblée du peuple issue des élections de 2011-2012, ils avaient 11 sièges sur 508. Par ailleurs, ils subissent de nombreuses discriminations. Les Égyptiens chrétiens participèrent en grands nombres à la révolution en 2011. Depuis, ils se rangent en majorité du côté de l'armée, ce qui leur a valu des attaques violentes effectuées par des islamistes présumés, dans le cadre des événements relatifs à la destitution du président Mohamed Morsi le 3 juillet 2013.

En Syrie, après plus de deux années de guerre, il est difficile de parler de la situation des chrétiens. Il convient néanmoins de souligner que le Baas, au pouvoir depuis 1970, a une dette historique envers eux : l'orthodoxe Michel Aflak (1910-1989) est l'un des fondateurs et idéologues du parti. Ce dernier voulait créer une assise laïque commune aux chrétiens et aux musulmans, sur fond d'arabisme teinté d'islamité et de socialisme révolutionnaire. En outre, ce régime, ayant à sa tête des alaouites, une minorité qui représente un peu plus de 10 % des Syriens, trouve en la communauté chrétienne un allié naturel. Celui-ci se complait dans cette alliance garante d'une liberté absolue de pratique religieuse, et d'un considérable épanouissement social, économique et politique. Le prix à payer est l'appui indéfectible au régime, ce que la plupart font par conviction ou par nécessité.

La Syrie, un pays laïque, est dotée d'une Constitution teintée d'islamité : la religion du président de la République est obligatoirement l'islam, et la Charia « jurisprudence islamique » est une source de législation. Cependant, les chrétiens jouissent de garanties constitutionnelles respectant leur spécificité culturelle et religieuse. En outre, ils sont présents presque partout dans la fonction publique, même jusqu'à la tête de l'armée (3). Dans la société, ils jouent un rôle économique important, notamment dans les domaines industriels, commerciaux, mais aussi dans les professions de médecins, avocats, professeurs, ingénieurs et journalistes.

Les grecs orthodoxes sont de loin les plus nombreux parmi les chrétiens. Ils sont suivis par les grecs catholiques, les arméniens orthodoxes et les syriaques orthodoxes. Les hiérarchies religieuses se sont toujours rangées du côté du régime d'une manière explicite, voire militante, ce qui leur a valu beaucoup de critiques après le début des soulèvements en 2011. Mis à part quelques opposants, dont Michel Kilo, il ne semble pas que les Syriens chrétiens aient changé de bord, moins par attachement excessif à un régime qui doit se réformer à leur yeux, que par la crainte de l'insurrection islamique, d'une insurrection fortement teintée d'islamisme, qui ne les a pas encore rassurés d'une manière significative. Leur avenir est aussi trouble que celui du pays.

Le combat de l'autre dans la société

La question de la présence chrétienne au Proche-Orient arabe ne se résume pas par les simples dimensions religieuses ou culturelles. En soi, les « chrétiens arabes » constituent une richesse inestimable, mais leur présence dans la société représente une réalité politique fondamentale, celle de l'altérité. Ils sont dans les sociétés arabes, presque toutes déterminées par la vision théologique musulmane du monde, l'« autre », le « différent » et le « miroir » peut-être. Ainsi, s'engager pour leur cause ne se réduit pas à un engagement religieux ou confessionnel, mais correspond à engagement humain et citoyen qui concerne tous les Arabes. Par conséquent, le combat pour la présence chrétienne au Proche-Orient arabe devient un combat laïque afin d'édifier des sociétés citoyennes garantes de la diversité religieuse et culturelle.

Toutefois, répondre à la question sur quel sera le futur des communautés chrétiennes est très difficile à formuler puisqu'on est toujours incapable d'apprécier l'avenir de toute la région, eu égard aux bouleversements successifs qui y prennent place. Il reposera au moins sur la responsabilité d'eux-mêmes, des musulmans et de l'Occident, des appuis, à l'Occident et à l'Est. Il dépendra de leurs engagements divers dans leurs pays, aux niveaux économiques, politiques, associatifs, éducatifs, sanitaires ; des actions de leurs Églises, notamment du dialogue œcuménique et du rapprochement, car il n'est pas question pour une communauté seule de relever le défi de la présence. Si avenir il y a pour les « chrétiens arabes », c'est un avenir qu'ils devraient faire ensemble, mettant de côté les lourds héritages historiques de schismes et de rejets dogmatiques. Par ailleurs, la question du dialogue avec l'islam doit être toujours primordiale : pas de salut politique pour les chrétiens en Orient sans cela. Ainsi, les attitudes de rejet de la religion musulmane et des musulmans – amplifiées dans le contexte des événements en Syrie –, ou les idéologies fantasmagoriques magnifiant un Orient chrétien glorieux sont des plus nuisibles à l'avenir des « chrétiens

arabes ». Il incombe à l'islam, durant cette période trouble, d'effectuer de nombreux efforts qui se révèlent cruciaux dans certains pays. Les musulmans proche-orientaux sont responsables de l'avenir des chrétiens, et les deux communautés ont tout intérêt à œuvrer conjointement pour l'avenir, d'autant plus qu'ils ont besoin les uns des autres pour l'édification d'une cité humaine fondée sur la justice, la démocratie et la diversité. Les entreprises de dialogue et d'action commune avec l'islam sont une tradition au Proche-Orient, mais se trouvent teintées d'un certain essoufflement, voire de beaucoup d'aspects folkloriques qui nuisent aux exigences de ces exercices. Il appartient aux « chrétiens arabes » de poursuivre leur engagement dans cette voie, avec le plus grand sérieux, d'autant que le dialogue franc et authentique est l'un des antidotes majeurs à la violence du fanatisme.

NOTES

(1) Bien que la majorité des chrétiens de nationalité israélienne (environ 161 000 personnes en 2013) sont de culture arabe.

(2) Deux Libanais chrétiens sur trois sont maronites. En importance numérique, les Églises grecque orthodoxe et grecque catholique arrivent en deuxième et troisième rang.

(3) On retiendra par exemple le général Youssef Chakkour, chef d'état-major entre 1972 et 1974, ancien vice-ministre de la Défense, et le général Daoud Rajha, ministre de la Défense assassiné le 18 juillet 2012 lors d'un attentat.